

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 29/03/2016

Réception par le Prefet : 29/03/2016

Publication : 01/04/2016



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2016-3-10-7

Séance du jeudi 24 mars 2016

PLANETES 68 - AIDE A LA REHABILITATION THERMIQUE DANS LE PARC LOCATIF PUBLIC

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. TRIMAILLE, VOGT, WITH.

EXCUSES : MM. ADRIAN, HEMEDINGER, SCHELLENBERGER, Mme VALLAT.

La Commission Permanente du Conseil départemental,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,

VU la délibération n°CG-2016-2-10-2 du 18 mars 2016 relative à la politique départementale de l'habitat – Budget primitif 2016,

VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

❖ Approuve l'aide à la réhabilitation thermique pour un montant de :

- 29 150 € accordée à COLMAR HABITAT au titre de la rénovation thermique de 11 logements à COLMAR, 30 et 32 rue Billing

à prélever sur le programme H221 - chapitre 204 – fonction 72 - nature 20423 ;

- ❖ Approuve les termes de la convention, jointe en annexe, à conclure avec COLMAR HABITAT fixant notamment le montant de la subvention départementale et les modalités de versement et autorise le Président du Conseil départemental à les signer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité